

BIOGRAPHIES & MYTHES HISTORIQUES

HISTOIRE DES FEMMES EN FRANCE

de la Renaissance à nos jours

Catherine Chadeauf



ellipses

CHAPITRE PRÉLIMINAIRE

LE LEGS DU MOYEN ÂGE

DES FEMMES SOUVENT « INVISIBILISÉES »

Le temps de l'histoire des femmes commence à une date incertaine car elles ont été « déshistoricisées », ainsi que l'écrit la sociologue Andrée Michel (en 2003), comme si la condition des femmes échappait à leur propre influence. Elles sont alors réduites au rôle de simple objet de l'histoire et ne sauraient en être les actrices.

Le Moyen Âge, expression des historiens pour désigner cette période qui s'étire sur près de mille ans, et prend fin avec la Renaissance, commence avec la destruction de l'empire romain d'Occident en 476 de notre ère, nation structurée et parfaitement organisée autour de structures politiques adaptées, dont le fonctionnement est défini par un droit écrit. Une langue commune, le latin, permet les échanges économiques sur un vaste territoire qui s'étend aux pays de l'Europe occidentale actuelle. Le christianisme d'abord ennemi et persécuté est devenu une religion d'État sous l'empereur Théodose (395). Elle s'est structurée en une église séculière avec son quadrillage géographique hiérarchisé et ses communautés monastiques séparées de l'organisation territoriale, mais rattachées au pontife romain à leur plus haut niveau hiérarchique. Le Moyen Âge fut une longue période historique où le christianisme joua un rôle déterminant car il sauvegarda les connaissances héritées du monde romain et des civilisations qui l'entouraient. Et aussi

parce qu'il contint, malheureusement avec difficulté, le déferlement de violence politique et sociale de ces dix siècles. Située entre l'Antiquité et la Renaissance, la période est subdivisée par commodité par les historiens entre le haut Moyen Âge (V^e à X^e siècle), le Moyen Âge classique (XI^e-XIII^e siècle) et le Moyen Âge tardif (XIV^e-XV^e siècle).

Les barbares évoqués par les Romains de l'Antiquité tardive sont les étrangers qui ne parlent ni ne comprennent la langue latine et qui habitent au-delà du « *limes* », terme désignant les zones frontières de l'Empire romain. L'Édit de Caracalla en 212, ou Constitution antonine, avait accordé la citoyenneté romaine à tout homme libre vivant dans l'Empire. L'empire d'Occident avait mis en place une vie relativement facile grâce à son organisation très évoluée. Les provinces périphériques s'étaient romanisées et la paix s'était installée durablement. L'Empire comprenait de grandes villes où de riches patriciens avaient édifié leurs demeures prospères. L'écart de richesse entre classes sociales aisées et pauvres a sans doute joué en défaveur du désir collectif de défendre la civilisation qui était le fruit de l'effort commun. « Les barbares », eux, étaient des éleveurs, organisés en clans, qui vivaient de leurs troupeaux qu'ils déplaçaient sur de vastes terrains de parcours au gré des saisons. Parfois en raison d'une croissance démographique excessive, parfois eux-mêmes poussés vers l'Ouest par des migrations de peuples nomades venus de l'Asie centrale, ces populations s'infiltraient sur les terrains de l'Empire. Lorsque la pression démographique s'accroissait et que les difficultés économiques s'aggravaient, ces barbares semaient la mort, le pillage et la destruction des villes. Les populations, ou tout du moins ce qui en restait, fuyaient en abandonnant leurs terres et leurs biens. La dépopulation, la désurbanisation et les migrations de l'Antiquité tardive se poursuivent et les descendants des anciens envahisseurs barbares fondent de nouveaux royaumes sur les territoires de l'ancien Empire romain d'Occident. La partie orientale de l'Empire romain survit aux bouleversements géopolitiques de la période et reste une puissance de premier plan sous le nom d'Empire byzantin et ce jusqu'en 1453. Ce dernier perd cependant une grande partie de ses territoires au Proche et au Moyen-Orient et en Afrique du Nord au profit des califats musulmans à la fin du VII^e et au VIII^e siècles.

Une fois installés, les barbares ou leurs descendants se livraient eux-mêmes à des guerres internes pour l'attribution des nouveaux territoires conquis. Ce processus violent aboutit à la constitution des territoires féodaux. Pour arriver à un équilibre malgré les querelles incessantes une élection permettait de choisir qui dans le clan serait l'arbitre suprême. C'est ainsi que les premiers « rois » firent leur apparition. D'autres invasions plus tardives, venues du sud cette fois, modifièrent la géographie de la société médiévale. Les raids de Sarrasins, fortement implantés dans la péninsule ibérique au huitième siècle relancèrent les guerres locales. La tradition attribue à l'action de Charles-Martel le cantonnement de leur zone de nuisance au sud de Poitiers. À la fin du règne pacificateur de Charlemagne, les mouvements d'invasion reprirent, venus de la mer cette fois. Les Vikings (désignés plus tard sous le terme de Normands) arrivèrent depuis la Scandinavie sur les côtes occidentales. Montés sur leurs bateaux à fond plat, propulsés à la rame ou par une grande voile carrée, ces esquifs transportaient vingt à quarante matelots combattants. Leur construction, très sophistiquée, les rendait à la fois résistants et légers. Leur fond plat leur permettait de débarquer directement sur les plages, ce qui rendait difficile leur interception. Des régions furent à nouveau dévastées et des populations décimées. Ce qui était au début une série de raids à finalité de pillage devint une forme de « colonisation ». La présence de ces envahisseurs est formalisée par la signature du traité de Saint-Clair-sur-Epte, en 911 : le roi des Francs Charles concède aux Vikings le comté de Rouen et tout le territoire entre l'Epte et la mer, fondement du futur duché de Normandie.

Dans ces temps troublés, le fil de l'histoire s'est parfois interrompu. Les dix siècles du Moyen Âge ne sont pas documentés de façon régulière. Les grands voyageurs/chroniqueurs de l'Empire étaient une espèce disparue : « exeunt » les Salluste, Suétone, Tacite, Tite-Live, et plus tard Eutrope. Ils n'ont d'autres successeurs que des clercs qui chroniquaient les événements de l'espace réduit dans lequel ils pouvaient se déplacer en sécurité.

Aussi proposons-nous, faute de documentation autre, de faire remonter le début de l'histoire des femmes françaises à quelques héroïnes, sauvées de l'oubli par la place que lui accordèrent la mémoire populaire ou l'Église catholique dans ses hagiographies ou récits de vies de saints.

GENEVIÈVE NÉE À NANTERRE

Geneviève (419-512), était fille de patriciens qui résidaient au village de Nanterre, au bord de la Seine. Elle fut canonisée par l'Église catholique romaine au XVI^e siècle qui en fit la patronne de Paris. Elle était proche de Clotilde, épouse du roi Clovis qui avait engagé son époux à se convertir à la foi chrétienne. L'histoire de Geneviève est connue par le récit issu de la plume de Grégoire de Tours. Ce dernier affirme avoir recueilli, dix-huit ans après la mort de la sainte les récits de témoins oculaires de différentes étapes de sa vie. Selon son récit, rédigé en latin, alors qu'elle était encore enfant, sa piété avait été remarquée et encouragée par l'évêque Germain. À la suite de la mort de ses parents, la jeune fille quitta Nanterre et vint se réfugier auprès d'une tante qui habitait à Paris, dans l'île de la Cité. L'auteur lui prête des miracles au cours de son adolescence. La force de sa piété lui aurait permis d'obtenir la guérison des personnes atteintes par le mal des Ardents (folie mortelle déclenchée par la consommation de pain contenant de l'ergot de seigle). Une chapelle consacrée à Geneviève fut édifiée, après sa mort, à proximité du site de la « future » cathédrale Notre Dame. Les malades atteints de ce mal venaient y prier pour obtenir leur guérison.

Le texte de Grégoire de Tours, rédigé en latin à la fin du VI^e siècle, raconte aussi l'épisode du siège de Paris par un parti de Huns du clan d'Attila remontant la Seine sur leurs vaisseaux. Les habitants prirent peur, tant la réputation de sauvagerie de ces barbares avait été confortée par les massacres auxquels ils s'étaient livrés. La ville était coupée de ses approvisionnements alimentaires en provenance de l'ouest. Un début de panique saisit la population. Geneviève, puisa dans ses propres deniers pour faire venir du ravitaillement en provenance de la région orientale de la ville. Puis elle réunit la population parisienne et affirma qu'avec l'aide du Ciel la situation n'était pas désespérée :

« Que les hommes fuient, s'ils veulent, s'ils ne sont plus capables de se battre. Nous les femmes prions Dieu tant et tant qu'Il entendra nos supplications ».

Elle organisa alors une prière collective pour demander à Dieu d'éloigner ce danger. La ville fut épargnée.

Pour rendre grâce à l'intervention divine, Geneviève fonda, avec l'appui de la reine Clotilde, un monastère sur la rive gauche parisienne. Une partie des bâtiments du couvent a été conservée. Une tour de l'abbaye, est intégrée dans les bâtiments de l'actuel Lycée Henri IV, à proximité de l'église St-Étienne du Mont et du Panthéon. La dévotion à Geneviève perdura au cours des temps. Du Moyen Âge au XVIII^e siècle, une procession annuelle se déroulait entre la cathédrale Notre-Dame et la « montagne Sainte-Geneviève » en l'honneur des deux protecteurs de la ville : Denis, évêque et premier martyr et Geneviève dont la détermination avait repoussé les Huns. Le sarcophage conservant les cendres de Geneviève fut placé avec celui de Clovis, dans l'église du monastère qu'elle avait fondé avec l'aide de Clotilde. Le corps de Clotilde fut inhumé à leurs côtés lors de sa mort. Leurs dépouilles furent transférées dans l'église St-Étienne du Mont, lors de sa construction, à l'époque de la Renaissance (Cahier-images, Pl. I).

La « déshistoricisation » des femmes est tellement aiguë au Moyen Âge qu'il faut attendre sept siècles après Geneviève pour qu'une autre figure féminine apparaisse dans l'Histoire. Encore faut-il, comme pour Geneviève, que cette figure féminine soit très proche des plus hauts niveaux du pouvoir.

BLANCHE DE CASTILLE REINE ET RÉGENTE

Blanche de Castille (1188-1252), épouse du roi de France Louis VIII, est la petite fille d'Aliénor d'Aquitaine, elle-même souveraine d'Angleterre par son mariage avec le roi Henri II Plantagenet. De son union avec le roi de France naquirent douze enfants. Louis IX (saint Louis) est le quatrième de la fratrie. Il fut, avec les règles de la loi salique, l'ancêtre en ligne directe ou collatérale de tous les rois de France jusqu'en 1848.

Selon la volonté de sa grand-mère Aliénor d'Aquitaine, pour consolider la paix entre la France et l'Angleterre, Blanche était destinée à épouser le prince Louis de France, fils de Philippe Auguste. Il se dit que ce choix fut motivé par l'intelligence et le caractère bien trempé de la future épouse.

Elle apporta à son époux un soutien précieux dans l'exercice difficile de ses fonctions. La souveraineté royale sur les puissants barons des provinces françaises est une notion mise en place par Philippe Auguste. Sous le règne de Louis VIII, elle est trop nouvelle pour ne pas être fragile. À la mort de ce dernier, les barons se déchaînent. Le futur roi n'a que douze ans. Sa mère a été désignée comme régente par testament du roi défunt. Face à ce pouvoir royal fragile, les partisans de la féodalité triomphante se sentent pousser des ailes. Blanche de Castille fait l'objet, dans ses fonctions d'autorité comme dans sa vie privée, d'une campagne de dénigrement féroce. Deux puissants féodaux, Lusignan comte de Poitou et Mauclerc duc de Bretagne, tentent d'enlever la régente et son fils. Réfugiés dans la forteresse de Montlhéry, Blanche et son fils Louis sont sauvés par la population parisienne venue les chercher et les escorter jusqu'à Paris. Les barons insurgés sont finalement défaits par l'armée royale. Blanche de Castille est parvenue à imposer l'autorité royale. Elle peut se consacrer à préparer son fils à la charge de roi. Elle lui donne les meilleurs précepteurs choisis parmi les ordres dominicain et franciscain.

Louis prend les rênes du pouvoir vers l'âge de 20 ans. Il garde auprès de lui les conseillers de sa mère qui furent, bien souvent, aussi ceux de son père. L'influence de Blanche de Castille est toujours prise en compte dans les décisions de son fils, mais elle choisit de s'effacer progressivement.

Elle est conduite à reprendre sa place de régente en 1248, lorsque Louis IX part pour la septième Croisade en Orient. Lorsqu'il est fait prisonnier, Blanche de Castille entreprend de réunir les fonds nécessaires au paiement d'une rançon. Celle-ci est inutile, Louis ayant forcé les Templiers à réunir les fonds nécessaires sur leurs propres biens.

La fin de Blanche de Castille fut triste. Louis est encore en Orient lorsqu'il apprend la nouvelle de la mort de sa mère, en 1252. Il ne regagne la France qu'en 1254. Blanche de Castille fut inhumée à l'abbaye cistercienne de Maubuisson, près de Pontoise.

MARGUERITE PORÈTE : DU BÉGUINAGE AU BÛCHER

Marguerite Porète, au contraire de Geneviève ou de Blanche de Castille, n'est pas une femme proche du pouvoir. Elle est née vers 1250. Elle est la première femme connue à cause d'une œuvre littéraire et mystique de sa composition, œuvre qui lui valut d'être considérée comme hérétique puis brûlée vive en place de Grève en 1310.

On connaît surtout de Marguerite son livre et les minutes du procès qui la condamna au bûcher. On sait toutefois qu'elle appartenait au béguinage de Paris.

Il existait à Paris autour de 1310, dans le quartier du Marais, un espace clos et hors du temps. Il réunissait des femmes dans une communauté de laïques : elles vivaient ensemble et consacraient une partie importante de leur temps à la prière. C'était le grand béguinage royal, autorisé par saint Louis. Elles sont des centaines de femmes à vivre, étudier ou travailler au sein de la communauté. Elles refusent le mariage et le célibat consacré et revendiquent une forme de liberté telle que les femmes de cette époque pouvaient la concevoir.

Ce mouvement du béguinage est ancien. Il naît au sein de communautés de jeunes filles et de veuves, vers 1200 en Europe du nord-ouest. La ville de Bruges est au centre de son développement.

Proche de l'ordre mendiant des franciscains ou de l'ordre enseignant des dominicains, les béguinages sont, pour beaucoup, marqués par l'influence de mystiques en marge de l'Église, ce qui leur vaut une certaine méfiance de la part des autorités ecclésiastiques. Les béguines se distinguent du reste de la population féminine par le port d'un vêtement et d'une coiffe particuliers. Leurs journées sont rythmées par la prière en commun, les soins aux malades, les travaux de tissage et de couture. Pour beaucoup, ce choix de vie était une façon d'éviter un mariage imposé et de garder leur indépendance tout en bénéficiant de la sécurité de la vie au sein d'une communauté protectrice.

Marguerite béguine et mystique, est probablement née en Hainaut, peut-être à Valenciennes. Elle vint se joindre au grand béguinage royal de Paris. Elle fut poursuivie pour son ouvrage *Le Miroir des âmes simples et*

anéanties qui seulement demeurent en vouloir et désir d'amour, paru vers 1290. Son auteure y traite de l'amour divin. Elle écrit cet ouvrage mystique, à la fois de théologie et de poésie, en langue vernaculaire (en langue d'Oïl), et non en latin, pour le rendre plus accessible à un plus grand nombre. Son récit s'inspire de l'écriture et du vocabulaire de la littérature courtoise. Son livre comporte 139 chapitres qui traitent des étapes sur le chemin menant à Dieu, analysant les états de l'âme et les expériences de la grâce. Marguerite estime que le dépouillement matériel doit être associé à la méditation afin de s'anéantir soi-même pour pouvoir partager la vie de la Trinité. Le livre circula. Des copies (calligraphiées à la main, cette période étant antérieure à la création de la presse à imprimer) furent réalisées ainsi que des traductions en plusieurs langues. Les autorités ecclésiastiques s'inquiétèrent. N'était-il pas question de minimiser le rôle des clercs dans le fonctionnement de la communauté chrétienne ? L'ouvrage fut condamné pour hérésie par l'évêque de Cambrai qui en fit brûler un exemplaire en place publique. Malgré cette première condamnation, Marguerite persista. L'affaire vint alors entre les mains de l'Inquisiteur pour le royaume de France, le dominicain Guillaume de Paris. Le procès de la béguine s'ouvrit à Paris devant une commission de théologiens et un groupe de canonistes. Condamnée, elle meurt sur le bûcher à Paris en Place de Grève en 1310, ceci dans le contexte de l'exécution des Templiers voulue par le roi Philippe le Bel, petit fils de Louis IX. Peu après, le théologien dominicain Maître Eckhardt dont les écrits faisaient autorité auprès des universités de Paris et de Cologne, vint à Paris où il prit connaissance des écrits de Marguerite et du sort cruel qui lui avait été réservé. Dans ses propres enseignements, il reprit et transposa les thèses de Marguerite autour de l'anéantissement de l'âme, c'est-à-dire du détachement préliminaire à toute rencontre avec la divinité.

JEANNE D'ARC PROPHÉTESSE REBELLE

Ni femme de pouvoir, au rebours de Geneviève et Blanche de Castille, ni mystique réfugiée dans la prière et l'écriture telle Marguerite Porète, une femme de condition modeste parvient au sommet du pouvoir, de la puissance et de la souffrance pour l'amour de son pays. Jeanne d'Arc fut une héroïne